

trouvant à 3,280 pieds de profondeur, mais, à cause des secousses aux suites mortelles, il est improbable que l'extraction de la houille puisse se faire avec profit dans cette province à une plus grande profondeur. Quatre mille pieds est donc ici la limite de profondeur de l'extraction dans les formations carbonifères de la Nouvelle-Ecosse.

Il n'est pas possible, toutefois, qu'une telle profondeur soit atteinte dans l'exploitation de la houille du crétacé inférieur de l'Ouest du Canada. La plus grande profondeur observée dans l'extraction de ces gisements est à Coal Creek, Fernie, C.B., où les travaux d'extraction dans diverses couches ont dû être interrompus lorsque la couverture atteignait environ 2,500 pieds; les travaux ont dû être abandonnés et une nouvelle houillère entreprise. Ici encore, l'épaisseur minimum des filons houillers exploitables à cette profondeur doit être fixée à 3 pieds et les estimations des réserves houillères disponibles sont effectuées sur cette base. Des comparaisons peuvent être établies avec la houille bitumineuse des âges crétacé supérieur et tertiaire des contreforts des Montagnes Rocheuses et de l'île de Vancouver, mais il n'est pas probable que les gisements de lignite de l'âge tertiaire puissent être exploités avec profit à une profondeur de plus de 1,000 pieds.

Les estimations des réserves de houille disponible, actuellement en préparation pour le compte de la Commission royale de la houille par diverses entreprises minières, par les ministères des Mines des diverses provinces productrices et par le Relevé géologique, indiquent que les réserves de houille disponible ne constituent pas plus que 25 p.c. environ de ce qui était antérieurement énuméré sous la rubrique des ressources comme réserves réelles probables et possibles. Les énumérations révèlent toutefois que, sauf dans un important district, les réserves de houille disponible suffiront amplement aux besoins du marché pour plusieurs générations. La carte en regard de la page 361 indique, au moyen de couleurs différentes, les régions de gisements houillers de diverses catégories, exploités et potentiels; elle donne également, par la dimension du cercle, la production houillère relative des différentes provinces en 1945 et les principaux districts miniers de chaque province dont la production excède 10,000 tonnes. Suivent de brèves descriptions des gisements houillers de chacune de ces provinces.

Nouvelle-Ecosse.—Les dépôts houillers de la Nouvelle-Ecosse se présentent en plusieurs formations d'âge carbonifère pennsylvanien. Les districts houillers se divisent en deux groupes principaux: (1) celui de l'île du Cap-Breton comprenant la région carbonifère du comté de Sydney sur la côte est, celle du comté d'Inverness sur la côte ouest, et la région carbonifère peu considérable et non productive du comté de Richmond, dans la portion sud-ouest de l'île; et (2) celui de la terre ferme de la Nouvelle-Ecosse comprenant le district houiller du comté de Pictou dans l'est et celui du comté de Cumberland dans le nord-ouest de la province.

Région carbonifère du comté de Sydney.—La région carbonifère du comté de Sydney longe la côte orientale du Cap-Breton sur une distance de 30 milles, de Port Morien au sud-est à Cap-Dauphin au nord-ouest. Ses formations productives atteignent à l'intérieur une distance maximum de 5 milles et du côté de la mer, une distance indéterminée. Les couches houillères se trouvent dans plusieurs régions dans la partie la plus élevée des 6,800 pieds de terrain d'âge carbonifère pennsylvanien. La formation contient 15 couches ou plus dont 11, d'une épaisseur variant entre 3 et 9 pieds, ont été ou sont en voie d'être exploitées dans un ou plusieurs des cinq districts miniers de cette région carbonifère. Les formations houillères et les couches qu'elles renferment plient en douces ondulations et, à quelques exceptions près, descendent vers la mer à des angles peu élevés. La houille de la plupart des régions terriennes a été épuisée et les exploitations minières actuelles ainsi que les réserves disponibles se